

Pour Free, encadrer la fibre d'Orange est indispensable

« Des mesures de bon sens qui visent à corriger à la marge le cadre réglementaire pour que tous puissent investir et migrer leurs abonnés. » Tel est l'avis que porte Maxime Lombardini sur les mesures envisagées par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) pour accélérer les investissements dans le réseau FTTH (fibre optique à domicile) en France. Le directeur général de Free fait écho au document d'orientation présenté le 10 janvier et dans lequel le régulateur émet un ensemble de recommandation pour [mieux encadrer la fibre d'Orange](#) tant sur le marché grand public qu'entreprise.

Car, selon Maxime Lombardini, l'avance prise par l'ex-France Télécom sur le déploiement du réseau très haut débit (THD) risque de recréer un monopole malgré les alertes émises par les concurrents « depuis longtemps ». Il aura fallu qu'Orange passe le million d'abonnés fibre pour que la question soit étudiée. « Un opérateur historique qui a 75% de part de marché sur les réseaux du futur, cela commence à faire peur », déclare-t-il aux [Echos](#). Et se réjouit de l'aménagement prochain du cadre réglementaire pour « permettre à chacun d'investir de manière efficace » afin d'offrir une pluralité des offres fibres aux utilisateurs, même si « nous attendions plus ».

Les pratiques anticoncurrentielles d'Orange

Le porte-parole de Free réfute au passage l'idée avancée par Orange selon laquelle l'opérateur historique doit sa position à des investissements massifs que les concurrents n'auraient pas entrepris. Et rappelle les pratiques passées et actuelles qui handicapent le secteur dans le déploiement de la fibre. Entre 2006 et 2010, le numéro 1 a usé de l'usage quasi exclusif des fourreaux dans les zones très denses qui obligeaient les concurrents à creuser des tranchées ou passer par les égouts pour déployer leurs infrastructures. Une alternative qui les a inévitablement ralentis jusqu'à ce que l'Autorité de la concurrence mette fin à cette situation. « Pendant ces premières années, Orange a couvert une zone considérable et s'est fait une place de choix dans les immeubles dont il tire profit aujourd'hui, enrage Maxime Lombardini. Leur avance ne repose donc pas seulement sur l'investissement et le talent... »

Et aujourd'hui, le dirigeant dénonce le manque de coopération de l'opérateur historique sur l'accès à des informations et dispositifs pour les raccordements verticaux de la fibre (dans les immeubles) même dans un cadre de co-actionariat. Au-delà des erreurs de câblage, « Orange met en oeuvre des dispositifs courts pour son compte mais impose de la lourdeur à ses concurrents ». D'où la nécessité, selon Free, d'établir un principe de non-discrimination d'accès aux informations auquel s'attaque l'Arcep. « Nous contribuons fortement au financement du réseau co-investi avec Orange. Il est légitime de vouloir y accéder de manière efficace », revendique-t-il, toujours au quotidien économique.

La concurrence se réjouit

D'autant que, si Maxime Lombardini reconnaît que « *Orange fait du bon boulot* », il souligne aussi que Free investit 30% de son chiffre d'affaires dans le réseau. Dont « *une bonne partie va dans la fibre, davantage qu'Orange en proportion* ». En juin 2016, la filiale d'Iliad revendiquait 3,1 millions de prises FTTH raccordables. Et vise les 20 millions pour fin 2022 (dont 9 millions fin 2018).

Des propos globalement partagés par les autres concurrents d'Orange. « *La fibre est bonne pour la France ; la concurrence est bonne pour la fibre. Oui à plus de régulation de la fibre* », [a tweeté](#) le PDG de Bouygues Telecom Olivier Roussat. La filiale télécoms du groupe de BTP vise 6,5 millions de prises FTTH à travers ses différents co-investissements avec Orange et SFR. Ce dernier, qui attend notamment de la future réglementation du secteur un rééquilibrage de son accord de co-déploiement avec Orange dans les zones moyennement denses, espère avoir déployé 22 millions de prises THD (fibre et câble) à l'horizon 2022.

Lire également

[Fibre : l'Arcep ne veut pas laisser le monopole d'investissement à Orange](#)

[Régulation de la fibre : Orange rejette en bloc l'analyse de l'Arcep](#)

[Orange met le FTTH au centre de ses développements](#)